



AUDIENCE AVEC LA DIRECTRICE CONCERNANT LE SDIF DE BOURGES

Ce mercredi 7 août, à 14h30, vos représentants SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, CGT, FO et CFDT ont été reçus en audience par la Directrice, Mme Pheulpin, à Lahitolle.

Notre intervention concernait la modification du projet de travaux dans le bâtiment B de Condé par la Préfecture où se trouve le SDIF de Bourges.

La préfecture a décidé d'installer le service départemental de la DGSI (Direction Générale de la Sécurité Intérieure) dans une partie du dernier étage de ce bâtiment, les agents du SDIF de Bourges occupant ces bureaux doivent déménager au rez de jardin.

Au départ, en février 2024, la préfecture prévoyait pour ce bâtiment :

- l'isolation extérieure côté cour et l'isolation intérieure côté rues Victor Hugo et 95ème de ligne,
- le remplacement de toutes les fenêtres,
- la réfection totale du dernier étage et du rez de jardin,
- le désamiantage et le décaissement du rez de jardin,
- l'installation de WC et de la tisanerie au rez de jardin.

La DDFIP du Cher s'engageait à refaire le rez-de-chaussée pour avoir un bâtiment quasiment neuf à tous les étages.

Cependant, fin juillet, alors qu'elle avait accepté les plans proposés par les agents, la Préfecture annonce à la DDFIP du Cher qu'en raison d'une enveloppe budgétaire insuffisante, seuls les travaux d'isolation extérieure (pas intérieure) et les huisseries vont être faites. La DGSI arrivera bien au dernier étage. Aucun travaux ne sera fait : ni réfection, ni décaissement, ni désamiantage, ni pose de cloisons, ni WC, ni tisanerie.

Pour les agents du SDIF, ce revirement de situation est inacceptable ! Ils refusent de déménager au rez de jardin sans que des travaux soient entrepris. Ils considèrent que cette nouvelle installation dégradera énormément leurs conditions de travail.

Alors que vos collègues ont déjà beaucoup donné depuis 10 ans (mise à jour des locaux professionnels, GMBI, nouvelles applications SURF). Se faire virer de leurs bureaux est la goutte de trop ! Vos représentants l'ont rappelé haut et fort à la Direction.

La Direction nous répond que seuls les budgets internes à la DDFIP pourront être utilisés. Ce qui limite la réfection des bureaux du rez de jardin. Quelques cloisons pourraient être installées, un peu de peinture, le sol de l'archivage en très mauvais état serait refait.

La Direction s'est engagée à faire son maximum pour que les travaux ne perturbent pas la campagne de taxes foncières du SDIF.

Nous avons fait remarquer que les locaux du SDIF sont énergivores l'hiver et très inconfortable l'été (jusqu'à 41 degrés pour certains bureaux). Nous regrettons que la préfecture rate l'occasion de remédier définitivement à cette situation connue de longue date.

Une question reste sans réponse, comment un budget acté depuis plusieurs années a-t-il pu être laissé en suspend au point que l'augmentation du coût des travaux ne corresponde plus au budget d'origine ?

Sommes-nous victimes des coupes budgétaires annoncées par M. LEMAIRE au printemps dernier ?

Ce sujet sera à nouveau abordé lors du CSAL du 17 septembre prochain.